

# Avis de tempête sur les droits humains

■ Pierre-Arnaud Perrouy,  
directeur de la Ligue des droits humains ■

La démocratie et les droits humains sont à la peine. Globalement en progrès depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale, la tendance s'inverse ces dernières années. Selon l'Institut V-Dem de l'université de Göteborg en Suède, qui ausculte les démocraties du monde et les passe au crible de multiples indicateurs, « le monde traverse actuellement une vague d'autocratisation marquée par l'augmentation du pouvoir exécutif, l'érosion des normes démocratiques et une tendance générale vers moins de libertés ». Selon cet institut qui fait autorité sur le sujet, en 2022, 72 % de la population mondiale vivait sous un régime autocratique, contre seulement 46 % en 2002.

Sale temps donc pour les démocraties et l'année 2024 ne risque pas d'inverser la tendance. Les élections en Russie et en Inde ont conforté des leaders autocrates. Donald Trump a été réélu dans un contexte d'affaiblissement des contre-pouvoirs. En Europe, de sérieux soupçons de fraude et de manipulation électorales pèsent sur les élections en Géorgie et en Slovaquie. Les partis d'extrême droite sont au pouvoir ou enregistrent des résultats historiques aux dernières élections, notamment en France, en Italie, en Allemagne, aux Pays-Bas et en Autriche. Tous ces partis ont en commun de chercher à affaiblir l'État de droit et la démocratie en attaquant frontalement les contre-pouvoirs que sont les juges et la justice, les médias et la société civile.

Dans ce contexte, la Belgique n'est pas épargnée. Les plus optimistes se réjouiront du score dérisoire de l'extrême droite côté francophone (Chez Nous totalise 2,8 % des votes en Région wallonne aux élections de juin dernier). On aurait pourtant tort de minimiser le score du Vlaams Belang, y compris aux élections locales puisqu'il a réussi à entrer dans les majorités de quatre communes, rompant ainsi le cordon sanitaire. Mais le plus inquiétant réside sans doute dans la perméabilité des idées d'extrême droite, qui sont désormais reprises par des partis traditionnels, notamment sur les questions qui touchent à l'asile, à la migration et à la sécurité, l'amalgame entre les trois étant méthodiquement entretenu.

Les premières orientations qui ont fuité des négociations en vue de former un gouvernement laissent entrevoir un tournant sécuritaire,

un affaiblissement des services publics et une érosion des droits économiques, sociaux et culturels. Un potentiel tour de vis sécuritaire doublé d'un drame social. Ces orientations ne seront peut-être pas toutes confirmées dans l'accord de majorité mais elles sont suffisamment ancrées dans le contexte politique actuel pour être crédibles et prises au sérieux.

Une note de travail révélée par la presse au mois d'octobre 2024 indiquait que les partis autour de la table souhaitaient créer un ministère de la Sécurité. Parmi les mesures envisagées, l'introduction d'une interdiction de manifester pourtant recalée sous la précédente législature grâce à la mobilisation de la société civile. Mais aussi le recours à la vidéosurveillance algorithmique. Le règlement européen sur l'intelligence artificielle adopté en 2024 interdit, sauf exceptions, l'identification biométrique à distance et en temps réel par la police mais le risque est grand que la Belgique utilise ces exceptions pour tenter de mettre en place une surveillance par reconnaissance faciale. La note promettait également de faire de la lutte contre le trafic de stupéfiants et la criminalité organisée une priorité, avec une politique de « tolérance zéro ». Il est permis de douter sérieusement de l'efficacité de ce type de postures. Sans nier qu'un grand nombre de fusillades liées au trafic de stupéfiants ont éclaté à Bruxelles en 2024, on sait qu'une politique uniquement répressive ne résout rien – il est impératif de dépénaliser les drogues et de penser le sujet en termes de santé, en créant notamment des salles de consommation. La note suggérait aussi d'avoir recours à l'intelligence artificielle pour cartographier les flux du trafic de stupéfiants – un exemple de police prédictive qui comporte des risques importants à l'heure où les tentatives d'instaurer une « i-Police » ont été mal pensées et mal encadrées.

Les partis envisagent également de durcir la politique migratoire et probablement de continuer à limiter l'accueil de manière illégale. Avec l'adoption en 2024, sous l'impulsion de l'Union européenne, des lois dites « Frontex » et « retour proactif », la Belgique s'enferme dans une logique stérile et mortifère dont le coût humain et financier est aussi insupportable qu'inefficace. L'année 2024 aura aussi été marquée par les répercussions du conflit à Gaza en Belgique, parmi lesquelles on peut trouver des motifs d'inquiétude (la répression des manifestations en soutien à la Palestine, le temps de traitement des demandes d'asile palestiniennes, le transit d'armes à destination d'Israël) et de rares éléments positifs (la position de la Belgique pour défendre le droit international). Enfin, 2024 aura aussi connu des attaques sans

précédent contre les médias, par des acteurs privés mais aussi par des acteurs publics, y compris deux ministres en exercice.

Face à cet horizon bien sombre, il faut continuer de défendre l'État de droit. La justice reste un contre-pouvoir essentiel même si la crise de l'accueil a montré que le gouvernement Vivaldi n'a pas hésité à s'en affranchir et que la Belgique reste par ailleurs en défaut d'exécuter un certain nombre de condamnations de la Cour européenne des droits de l'homme. C'est tout le sens d'une action climatique comme le « Farmer Case » qui vise à demander à la justice de contraindre une compagnie pétrolière à répondre de ses actes et à adopter une politique de sortie des énergies fossiles pour limiter le dérèglement climatique.

Les nuages s'accumulent sur les démocraties et les droits humains. Et l'horizon paraît bien bouché. Dans cette période sombre, la société civile doit se préparer à se serrer les coudes, à faire preuve de vigilance, de ténacité et de solidarité. Les démocraties ont prouvé par le passé qu'elles ont une capacité de résilience mais elle nécessite une vigilance et une mobilisation de tous les instants.